L'ANSM confirme un risque de thrombose lié à l'administration du vaccin d'AstraZenca

Compte Test - 2021-04-05 05:50:42 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM – France) a confirmé, le 26 mars dernier, l'existence d'un risque «rare» de thrombose atypique associé au vaccin anti-Covid-19 d'AstraZeneca. Cette déclaration fait suite à la notification de 9 nouveaux cas de thrombose en France, dont «deux décès». L'Agence souligne cependant que la balance bénéfices/risques de ce vaccin est toujours «favorable». Les «décès» ont été rapportés entre le 12 et le 18 mars. Une des deux victimes est un étudiant en médecine nantais mort le 18 mars plusieurs jours après l'administration du vaccin. L'ANSM a indiqué que des analyses complémentaires sont en cours, dans le cadre d'une enquête judiciaire. «Le caractère très atypique de ces thromboses, leurs tableaux cliniques proches et le délai de survenue homogène conduisent le comité de suivi à confirmer la survenue, très rare, de ce risque thrombotique chez les personnes vaccinées par le vaccin AstraZeneca», indique l'ANSM qui a ajouté que ces cas sont survenus «dans un délai médian de 8,5 jours après la vaccination chez des personnes sans antécédents particuliers identifiés à ce jour». Elle a également précisé que sept patients sur neuf étaient âgés de 55 ans, et deux, plus de 55 ans. L'ANSM a également indiqué qu'«Un groupe d'experts» de l'Agence européenne du médicament travaille actuellement sur «le mécanisme d'action, les éventuels facteurs de risque sous-jacents et toute donnée supplémentaire pour expliquer les événements observés». Sur 1,4 million de doses du vaccin AstraZeneca administrées en France, environ 5.700 effets indésirables ont été notifiés et analysés par les centres de pharmacovigilance. Il s'agit en «grande majorité» de «syndromes pseudo-grippaux, souvent de forte intensité» avec de la fièvre, des maux de tête et des courbatures.